Sylviculture : le CESE adopte son avis pour une valorisation durable de la forêt

TRAVAUX PUBLIÉE LE 24/03/2021

Saisine liée :
FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, QUELLE SYLVICULTURE DURABLE POUR ADAPTER ET VALORISER LES FORÊTS FRANÇAISES ?
Séance plénière du 24 mars 2021

Le 24 mars dernier à l'occasion de la séance plénière du CESE, Marie-Hélène Boidin Dubrule (groupe des entreprises) et Antoine d'Amécourt (personnalité associée), au nom de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, présidée par Etienne Gangneron, ont présenté l'avis *Face au changement climatique, quelle sylviculture durable pour adapter et valoriser la forêt française ?*.

Je télécharge l'avis et la synthèse de l'avis

Les forêts françaises hexagonales et ultramarines, vastes et diversifiées constituent des atouts indéniables pour notre pays à de nombreux titres : vie économique, emplois, richesse de biodiversité, captation et stockage de carbone, paysages, loisirs…
Or, le changement climatique a déjà commencé, dans certaines régions, à porter atteinte à ce patrimoine indispensable à l'avenir de la société.
Il s'agit par conséquent d'intensifier la contribution des forêts à la lutte contre le changement climatique tout en les adaptant dans l'objectif de leur plus grande résilience.

Compte tenu de l'urgence de réagir face à ces défis, le CESE propose des actions concrètes qui s'appuient sur l'expérience des acteurs du secteur forêt- bois, pour proposer une sylviculture durable. Leur mise en œuvre doit mobiliser propriétaires et gestionnaires forestiers, pouvoirs publics, organismes de recherche, associations mais aussi les citoyens eux-mêmes. En effet, au regard de l'importance et de la diversité des services qu'elles rendent, l'avenir des forêts est l'affaire, l'Homme et la forêt ayant besoin l'un de l'autre !

L'avis a été adopté avec 163 voix pour, 4 voix contre et 13 abstentions.

© - copyright CESE - Novembre 2026